

Chambre des communes : «Ce qui se passe au Koweït a des conséquences directes et importantes pour le Canada. Vu que le Canada est un pays dont la population est relativement peu nombreuse, qu'il a pour voisins deux superpuissances et que sa propre capacité militaire est limitée, il est essentiel pour lui que le droit et l'ordre international soient maintenus... La question qui se pose aux Canadiens et Canadiennes est alors très simple : si Saddam Hussein ne se retire pas paisiblement du Koweït et s'il faut recourir à la force, quelle sera la position du Canada ? À cette simple question sur le bien et le mal, répondrons-nous en continuant d'apporter notre appui à la coalition internationale, ou en nous retirant avec l'espoir que d'autres feront respecter la primauté du droit?»

Malheureusement, on a résolu la crise en recourant à une force écrasante. Les militaires canadiens ont joué un certain rôle dans la libération du Koweït. La victoire, cependant, n'a pas été une garantie de paix et de stabilité dans une région en proie à des troubles depuis des décennies. Si l'invasion du Koweït est le signe d'une contagion latente, ce n'est pas dans les arsenaux du monde que l'on trouvera un remède aux effets durables.

Le Canada contribue à la reconstruction de la région

Au lendemain de la crise du Golfe, le Canada et le monde ont consacré leurs efforts à la mise en place d'une paix et d'une sécurité durables au Moyen-Orient.

Grâce à la détermination des Nations Unies, la primauté du droit l'a emporté. À présent, on utilise ces mêmes principes et institutions qui ont permis de libérer le Koweït pour façonner une paix véritable et durable dans toute la région. D'importants défis restent à relever. La communauté internationale a fait preuve de détermination face à l'agression militaire. Le travail consistant à créer une région stable et sûre a commencé.

L'étendue des travaux matériels de reconstruction est énorme, mais elle est éclipsée par la nécessité d'instaurer de vastes changements dans tout le Moyen-Orient. Il sera peut-être beaucoup plus aisé de réparer l'infrastructure du Koweït que de susciter la confiance et la tolérance mutuelles parmi les nations du Moyen-Orient.

La limitation des armements

Il faudra du temps et des efforts pour édifier une paix et une sécurité qui permettront à tous les pays et à tous les peuples de la région de vivre ensemble et de prospérer. Une des clés de la paix au Moyen-Orient et dans le monde réside dans la limitation des armements.

Le premier ministre Mulroney a déclaré : «L'une des grandes leçons qu'il faut tirer de cette guerre, c'est le danger que représente, pour tout le monde, la prolifération des armes conventionnelles et non conventionnelles, des missiles et d'autres systèmes de lancement faisant appel à la haute technologie ... Le monde a reçu une leçon très convaincante et il a appris à grands frais combien ces armes sont dangereuses.»

En fait, Ottawa a proposé au Secrétaire général de l'ONU que les Nations Unies convoquent une réunion mondiale au sommet sur les instruments de guerre et les armes de destruction massive. Pour le Canada, la présence d'armes nucléaires, chimiques ou biologiques dans quelque pays que ce soit constitue une bombe à retardement. L'ancien secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le très honorable Joe Clark, a déclaré : «L'équilibre de la terreur n'est pas un concept que l'on peut déplacer d'un cadre géographique à l'autre. Dans cette région, la doctrine de la destruction mutuelle assurée se concrétiserait un jour, il n'y a pas à en douter. Les pays exportateurs doivent faire le nécessaire pour rendre plus rigoureuses leurs politiques et leurs pratiques de contrôle des

exportations, notamment en ce qui concerne la technologie des missiles.»

Saddam Hussein s'était adressé aux grandes puissances pour obtenir les armes nécessaires à l'invasion du Koweït, mais il avait cherché à justifier son agression en invoquant les problèmes qui existaient depuis longtemps dans la région. Il est évident que le dirigeant irakien n'a pas agi comme il l'a fait pour réparer l'injustice dont sont victimes les Palestiniens, ni pour redonner à l'Islam sa dignité, ni pour répondre aux aspirations du Tiers-Monde. Ces problèmes n'ont donc pas disparu.

Une volonté commune

La fin de la Guerre froide a mis un terme aux divisions qui faisaient tort aux Nations Unies (et au monde). L'ONU a clairement prouvé sa détermination par sa patience et par ses actes. Cette même volonté commune qui a présidé à la libération du Koweït peut à présent aider le Moyen-Orient à réaliser son plein potentiel, tant sur le plan humain que sur

ceux de la liberté des populations et de la prospérité matérielle.

Le Canada est prêt à intervenir dans ce processus quand les conditions le permettront; mais, dans l'immédiat, il doit se fixer comme objectif de maintenir la sécurité et la stabilité dans une région encore fortement armée et toujours en proie à l'hostilité et à la rancœur issues d'un passé récent.

Le Canada possède une réputation enviable pour avoir participé partout dans le monde à des opérations de maintien de la paix sous l'égide des Nations Unies. Même avant l'invasion du Koweït, il y avait au Moyen-Orient des troupes canadiennes qui protégeaient la paix. Aussi louable que soit le maintien de la paix, cependant, ces activités révèlent, de par leur nature même, que les moyens diplomatiques et politiques mis en oeuvre pour résoudre les différends ont échoué.

Comme le ministre Joe Clark le faisait remarquer : «Le maintien de la paix est une chose précieuse..., mais il faut souligner que la capacité de s'interposer entre des combattants qui se sont mis d'accord pour cesser de se battre ne contribue en rien à la dissuasion ni à la possibilité d'arrêter une guerre déjà commencée. Que serait le maintien de la paix dans le Golfe, si personne ne s'était

Le ministre du Commerce extérieur M. Michael H. Wilson en mission commerciale dans les États du Golfe.



Michael Sage